taux d'absences

1. La Formule Standard (Taux d'Absentéisme)

La formule de base utilisée par l’Urssaf et l’Insee est le rapport entre les heures d'absence et les heures théoriques de travail :

> **Formule de calcul:** Taux d’absence=(Nombre d’heures théoriques de travail / Nombre d’heures d’absence)×100

- **Heures d'absence :** Somme des heures non travaillées (maladie, accident du travail, maternité, absence injustifiée, etc.). On exclut généralement les congés payés et les RTT de ce calcul.
- **Heures théoriques :** Nombre d'heures que les salariés auraient dû effectuer s'ils avaient été présents (selon leur contrat).

2. Extraction via les Blocs DSN

Pour automatiser ce taux, vous devez croiser deux types d'informations :

A. L'activité réelle (Bloc 53)

Le **Bloc S21.G00.53** recense le temps de travail et les suspensions.

- **Rubrique 001 :** Type d'activité (ex: "01" pour le travail normal).
- **Rubrique 002 :** Mesure de l'activité (en heures ou en jours).

B. Les arrêts de travail (Bloc 60)

Pour qualifier l'absence (maladie vs accident), on regarde le **Bloc S21.G00.60**.

- **Rubrique 001 :** Date du dernier jour travaillé.
- **Rubrique 002 :** Type de l'arrêt (Maladie, Maternité, Accident du travail, etc.).

3. Typologie des absences (La ventilation)

Il est d'usage de ventiler le taux d'absence pour identifier les leviers d'action :

Type d'absence	Inclus dans le taux ?	Source DSN
Maladie	Oui	Bloc 60 (Code 01)
Accident du Travail	Oui	Bloc 60 (Code 02)
Maternité / Paternité	Oui	Bloc 60 (Code 04/05)
Congés Payés / RTT	**Non**	Bloc 51 (Rubrique 011)
Absence injustifiée	Oui	Bloc 53 (Code spécifique)

4. Pourquoi croiser avec l'EMM ?

Il est très pertinent de croiser votre **Taux d'absence** avec votre **Répartition EMM par âge** (vue précédemment).

- *Exemple :* Si votre taux d'absence est de 10% sur la tranche "Plus de 55 ans" mais de 2% sur les "20-30 ans", cela oriente votre politique de santé au travail différemment.

- > **Attention :** En DSN, si vous avez un salarié qui a commencé en février mais n'a été déclaré qu'en mars, assurez-vous que ses éventuelles absences de février soient bien portées dans les blocs de régularisation, sinon votre taux d'absence de février sera artificiellement bas.

Revision #3
Created 2026-03-23 10:19:05 UTC by Bénédicte DESBROCHES
Updated 2026-03-23 10:26:12 UTC by Bénédicte DESBROCHES